

Dimanche 11 janvier 2015 2 slaloms spéciaux en une manche



Ragusa Ski Cup

Slalom spécial 2 et 3 en une manche
Courses Swiss-Ski N° 1228 / 1229 / 1235 / 1237

Lieu

Zinal (VS), piste Le Goulet

Catégories

1. U12 filles	4. U12 garçons	7. Dames
2. U14 filles	5. U14 garçons	8. Hommes
3. U16 filles	6. U16 garçons	

Finances d'inscription

OJ : CHF 10.- par course / total CHF 20.-
JU : CHF 15.- par course / total CHF 30.-
SE : CHF 20.- par course / total CHF 40.-
A payer sur compte : Ski-club La Chaux-de-Fonds
La Poste, CCP 23-2789-7
IBAN CH91 0900 0000 2300 2789 7
Mention "Ragusa"

Inscriptions

jusqu'au mercredi 07 janvier 2015 (date de réception) :
→ En ligne, sur www.swiss-ski-kwo.ch

Tirage au sort DT Swiss-Ski / Chrono

Jeudi 8 janvier 2015
Claude Perrenoud / Jura Timing

Programme

08h00 – 08h30	Distribution des dossards à L'Hôtel Europe
08h30	Ouverture des installations
09h00 – 09h30	Reconnaissance 1 ^{ère} manche
09h45	Séance des Chefs d'équipe (Aire de départ)
10h00	Départ 1 ^{ère} manche
Fin 1 ^{ère} manche	Séance des Chefs d'équipe (Aire d'arrivée)
Selon info.	Reconnaissance 2 ^{ème} manche
Selon info.	Départ 2 ^{ème} manche
Selon info.	Proclamation des résultats au Village de Zinal

Restitution du dossard Prix Abonnements

Tout dossard non restitué sera facturé fr. 50.-
Selon règlement Swiss-Ski.
Compétiteurs et entraîneurs : CHF 20.-

Renseignements

Gilles Jacot, mobile +41 79 724 02 68 (Chef compétition)
1600 – rubrique 2, dès 18h00 le vendredi 9 janvier 2015

Responsabilité

Les compétitions se déroulent conformément aux prescriptions du RC de Swiss Ski. Assurance accident et responsabilité civile à souscrire par les participants. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités envers les coureurs et les tiers en cas d'accident.

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES DE
L'ORGANISATEUR :**

**LES ABONNEMENTS ACCOMPAGNANTS SONT
DISPONIBLES AU PRIX DE CHF 25.- DIRECTEMENT A LA
CAISSE DES REMONTEES MECANIQUES DE ZINAL
JUSQU'À 9:00**

**COMPTE TENU DU DEPLACEMENT DE CES COMPETITIONS,
CHAQUE SKI-CLUB A L'OBLIGATION DE METTRE DEUX
CONTRÔLEURS DE PORTES A DISPOSITION DES
ORGANISATEURS LORS DE LA DISTRIBUTION DES
DOSSARDS.**

Les bénévoles recevront un abonnement gratuit

BIENVENUE ET BONNE JOURNEE A TOUS

